



PROCES-VERBAL 63^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9 septembre 2016

Lieu et heure	Café Dumoulin à Roumaz, 20h00
Présidence	Bertrand Zuchuat
Présences	21 personnes
Excusés	12 personnes
Procès-verbal	Vérène Dumoulin

1. OUVERTURE ASSEMBLEE

Bertrand Zuchuat, président, ouvre la 63^e assemblée générale. Il salue chaleureusement les membres présents et donne la liste des excusés.

Il observe une minute de silence en mémoire de M. Charly Héritier, membre d'honneur décédé cette année et en signe de solidarité avec tous les membres qui ont connu la douleur de perdre un être cher durant la saison 2015/2016.

L'ordre du jour est modifié. Le point 5 - rapport d'activités passe en point 3. L'assemblée accepte.

2. PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de la 62^{ème} AG a paru dans le dernier journal du ski-club. Le PV est accepté par l'assemblée avec remerciements à son auteure.

3. RAPPORT D'ACTIVITES

Vente-échange

Cette année, la vente échange sera reprise par Sandra Perroud-Maillard et Nadia Dayer. Le dépôt du matériel aura lieu le 8 novembre et la vente le 9 novembre à la halle des fêtes.

La nomination de ces deux personnes est acceptée par acclamation.

Cours de ski et de surf

En 2016, Collin Ballestraz a débuté comme nouveau responsable du cours de skis à Thyon. L'organisation a été bien gérée malgré une météo capricieuse.

Ski Plaisir

Hubert Fink est absent et excusé. Dans son rapport, il remercie les participants, soit 38 enfants et 18 moniteurs, les chauffeurs des cars postaux et René, gérant du Pas de Maimbré. Grand merci aux sponsors de la raclette, Etavis, Pascal Varone et Mimotec SA, Patricia et Hubert Lorenz.

En 2017, ce sera les 15 ans de Ski Plaisir avec des surprises durant les cours.

Gym

Martin Pompili est absent et excusé. Dans son rapport, il relève que la saison 2015-2016 a été bonne, avec 45 jeunes de 6 à 15 ans. Il remercie les jeunes et les personnes qui lui ont accordé leur soutien durant ces 5 ans.

Comme annoncé l'année dernière, Martin quitte sa fonction. Pour le moment, aucun remplaçant n'a été trouvé. Sans responsable, le cours sera annulé.

Groupe OJ

Nicolas Richard, chef OJ, auprès d'Anzère Ski Team est absent et excusé. Dans son rapport, il donne connaissance des différentes activités de l'année. Il remercie le ski-club pour le soutien.

Cours de ski de fond

Delphine Debons est absente et excusée. Dans son rapport, elle relève qu'une seule sortie a eu lieu. La journée a été appréciée des participants. Pour 2016-2017, une nouvelle formule sera proposée.

Ski de fond - raquettes

Christine Luyet a organisé un week-end ski de fond et raquettes à Kandersteg ainsi qu'une journée aux Diablerets. Elle remercie les participants pour la bonne ambiance et le ski-club pour le soutien.

Ski de randonnée

Denis Reynard est absent et excusé. Dans son rapport, il remercie les participants et les guides ainsi que le comité du ski-club pour son soutien.

Denis quitte sa fonction après 12 ans d'activité. Il est remplacé par Patricia et Hubert Lorenz. La nomination de ces deux personnes est acceptée par acclamation.

Denis Reynard est nommé membre d'honneur. L'assemblée accepte par acclamation. Un cadeau lui a été remis.

Cabane de Prarochet

Christian Dubuis informe que vue la quantité de neige cette année, Glacier 3000 a déneigé les alentours de la cabane. Il mentionne les travaux de rénovation qui ont été exécutés. Il remercie le Conseil Communal, par son Président Michel Dubuis, d'avoir participé à ces travaux à hauteur de Fr. 50'000.00.

Christian Dubuis remercie également chaleureusement M. André Dubuis, président d'honneur du ski-club, d'avoir offert la nouvelle croix.

Il remercie Tatjana Billinger et son aide Doline Charmillot d'avoir accepté de relever le défi de gardienne de la cabane.

Christian Dubuis et le comité du ski-club remercient chaleureusement Mme Edmée Léger pour toutes les années passées à Prarochet. C'est avec plaisir qu'ils lui remettent un cadeau.

Christian Dubuis informe que la foudre a à nouveau touché Prarochet. Cette fois, c'est les panneaux solaires qui ont été abîmés. Des professionnels sont en train de revoir tout le système électrique de la cabane. Toute l'installation électrique et solaire sera regroupée dans un local technique à l'arrière de la cabane.

Enfin, il relève le partenariat entre l'association de la cabane des Audannes, l'association de la cabane des Aiguilles Rouges, l'association de la cabane des Becs de Bosson et le Ski-Club Savièse pour la cabane de Prarochet. Chaque membre profite du prix membre pour la nuitée dans l'une des cabanes partenaires.

Bertrand Zuchuat remercie Christian Dubuis pour son rapport. Il propose de nommer Mme Edmée Léger membre d'honneur. L'assemblée accepte par acclamation.

Albert Dumoulin demande la parole. Il relève avec insistance que selon lui les fr. 50'000.00 de la commune n'ont rien à faire avec la remise en service de l'éolienne promise par le Président, Miche Dubuis, lors du 20^{ème} anniversaire de la cabane.

Christian Dubuis mentionne que s'il est vrai que le Président a promis la remise en service de l'éolienne, la situation depuis lors a évoluée. Les professionnels qui étudient le système électrique ont relevé que le coût de remise en service avoisinerait les fr. 15'000.- et de plus qu'ils ne donnaient pas plus de 2 à 3 ans avant que la foudre la remette hors service.

Christian Dubuis rappelle que la commune a participé, l'année dernière, pour fr. 50'000.- aux travaux de rénovation. Lors de la sortie du 15 août, une discussion a eu lieu avec Michel Dubuis, président. Une solution a été trouvée pour le local technique et la commune participe à nouveau financièrement et c'est bien plus que les fr. 15'000.- estimés pour la remise en service de l'éolienne.

Albert Dumoulin indique qu'un montant de l'assurance de fr. 10'000.00, a été versé, sur ordre du président, à la société SwissWinds Development GmbH responsable de la mise en service de l'éolienne.

Christian Dubuis rappelle ses propos cités ci-dessus.

Jeunesse et Sport

Hubert Fink est absent et excusé. Il relève dans son rapport que les subventions diminuent car il y a moins d'enfants présents.

Comité

Bertrand Zuchuat mentionne les activités dont l'organisation incombe au comité :

Le loto avec un bénéfice constant. Merci particulier à la générosité des sponsors.

Les sorties officielles :

Portes du Soleil : sortie annulée car manque de neige

Thyon 2000 : 300 personnes sur les trois jours

Les Houches : magnifique sortie avec d'excellentes conditions d'enneigement, 47 personnes ont participé dont 14 jeunes de 2001 et plus jeune

Rosswald : sortie annulée pour cause de mauvais temps

Verbier : très belle journée, conditions excellentes, 91 personnes ont fait le déplacement

Brévent Flégère : sortie déplacée à Vallorcine, les installations de Brévent Flégère étaient fermées à cause du vent. 54 personnes ont profité du magnifique enneigement.

Concours interne à Anzère : le concours s'est déroulé sur la piste des Luys sous un soleil de plomb. Belle participation. Merci particulier à Hubert Fink et son équipe ainsi qu'à nos deux sponsors principaux pour la raclette : Etavis, Pascal Varone et Mimotec SA, Patricia & Hubert Lorenz.

Grächen : belles conditions, 40 personnes ont participé.

Saas-Fee : soleil radieux et de magnifiques conditions de neige, environ 100 personnes. Le soir, souper de clôture au couvert des Binii.

Glacier 3000 : environ 50 personnes au départ des installations qui sont restées fermées à cause du vent.

Cabane de Prarochet : soleil radieux pour la traditionnelle messe du 15 août, très belle participation. Merci particulièrement à André Dubuis qui a offert une nouvelle croix et au prêtre qui a célébré la messe et procédé à la bénédiction de la croix.

Lara Gut: le 4 juin 2016, réception pour Lara Gut et arrivée de Valdy à Savièse. Réel succès par la couverture médiatique nationale et internationale de l'évènement. Publicité énorme pour la commune avec la retransmission d'un résumé de la journée par les différentes chaînes de télévisions. Mais déception par le manque de participation des membres du ski-club.

Les comptes de cette journée ne sont pas encore bouclés et seront présentés lors de l'AG de 2017.

Transport : Merci à Madeleine et André Dubuis qui gèrent de la coordination des transports.

Journal

Toutes les informations de la saison se trouvent dans le journal.
Merci à Nathalie Bron pour la mise en page et la coordination.

4+5 COMPTES - RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nathalie Lamon-Courtine présente les comptes de l'exercice 2015.

Patricia Lorenz et Marcel-Joseph Zuchuat, contrôleurs officiels du club, ont vérifiés les comptes le 30 août 2016. Ils relèvent que les frais de l'organisation de Lara Gut ne figurent pas dans l'exercice contrôlé. Nathalie Lamon-Courtine est chaleureusement remerciée pour l'excellente tenue des comptes. Ils proposent de donner décharge à la caissière et d'approuver les comptes.

L'assemblée approuve les comptes par main levée.

Marcel-Joseph Zuchuat quitte sa fonction. Un cadeau lui sera remis.

Il est remplacé par Patrice Jollien. L'assemblée accepte cette nomination par acclamation.

6. ADMISSIONS - DEMISSIONS

Les membres du comité restent en place pour cette année.

Cyprien Luyet est nommé membre d'honneur pour son activité au cours de ski de Thyon. L'assemblée accepte par acclamation. Un cadeau lui est remis.

A prévoir le remplacement de la secrétaire d'ici 1 à 2 ans.

A prévoir le remplacement du président, vice-président, caissière et membre du comité d'ici 2 à 4 ans. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Bertrand Zuchuat.

7. DIVERS

Les tarifs des sorties sont les suivants :

Frs 40.- pour les adultes

Frs 30.- pour les jeunes entre 14 et 20 ans

Frs 20.- pour les jeunes jusqu'à 14 ans

Pour la sortie de Saas-Fee, le tarif sera de frs 60.- pour les adultes sans le souper.

Le loto aura lieu le dimanche 13 novembre 2016.

Patricia Lorenz relève que les comptes du ski-club montrent une baisse. Elle demande au comité de chercher des solutions pour rétablir la situation. Le prix des sorties devrait peut-être être revu à la hausse.

Bertrand Zuchuat informe que cette préoccupation a déjà fait l'objet de réflexion auprès du comité. Les cotisations ne doivent pas être augmentées. En comparaison avec les ski-club des alentours, le prix des sorties est correct et même plus élevé pour certaines sorties. Dans ce but d'économie, le week-end n'aura pas lieu en 2017.

Cyprien Luyet relève que cette année, il y a eu des frais liés au bus pour fr. 7'000.00. Ce qui explique en partie la situation des comptes. Il déplore également le manque de respect des personnes inscrites aux sorties et qui ne viennent pas.

Albert Dumoulin fait part de son étonnement car le ski-club n'a pas offert l'apéritif lors de la sortie du 15 août. Pour 2017, il offrira donc l'apéritif.

Christian Dubuis relève que personne ne lui a dit que c'était une activité du ski-club.

Michel Dubuis demande pourquoi ne pas facturer la sortie aux absents.

Cyprien Luyet est d'avis qu'il ne faut pas facturer sans avertir au préalable. Un point de la situation sera fait cette saison.

Charles Debons, absent et excusé, a fait un don de Fr. 200.00 pour la nomination de Patrice Jollien au poste de vérificateur de compte.

Bertrand Zuchuat remercie encore chaleureusement les membres du comité ainsi que leurs familles.

21h00, le président clôt la 63^e Assemblée Générale du SC en invitant les participants à partager le verre de l'amitié ainsi qu'une collation.

En fin d'assemblée, Michel Dubuis, ancien président du ski-club, remercie le comité pour tout le travail effectué.

Savièse, septembre 2016

Le Président
Bertrand Zuchuat

La Secrétaire
Vérène Dumoulin